

# Titre professionnel Carreleur-Chapiste

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

BTP CFA 40  
Elisabeth Cau  
06.72.39.55.32  
elisabeth.cau@construction-na.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme  
(Niveau 1 européen)

### Conditions d'accès :

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour : Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation.  
Travailleurs handicapés  
Sportifs de haut niveau,  
Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

En amont de la pose de revêtements céramiques et assimilés, le carreleur-chapiste réalise : la préparation de supports existants, la construction de supports (socles, tablettes, tabliers de baignoire, cloison de douche, habillage de murs, etc.), et leur réception ; la pose de matériaux d'interposition de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique/phonique en fonction de la nature des locaux et des supports ; des chapes dont la finition restera apparente ou sera recouverte de peinture ou de revêtements souples (moquette, parquet) ou durs (revêtements céramiques et assimilés). Le carreleur-chapiste met en œuvre des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés (plinthes, caniveaux, profilés divers, trappe de visite, tampon de sol, etc.) sur : des supports verticaux par collage ; des supports horizontaux par collage, par scellement sur mortier de pose, ou sur plots. Il réalise les finitions et le nettoyage de ses ouvrages. À partir des documents techniques, il prépare et met en œuvre ses activités sous la responsabilité et sur les instructions de son supérieur hiérarchique (chef d'entreprise, maître ouvrier, chef d'équipe ou compagnon). Il communique avec son environnement professionnel (clients, hiérarchie, autres intervenants).

## Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 3 blocs de compétences. Module 1 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux ? Construire des supports verticaux en panneaux prêts à carreler, en carreaux assemblés par collage, en plaques de plâtre en vue d'une pose collée de revêtements céramiques et assimilés ; ? Réceptionner, préparer des supports verticaux existants et poser des systèmes de protection à l'eau ; ? Poser des revêtements céramiques et assimilés collés muraux intégrant des accessoires associés. Module 2 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux ? Réceptionner, préparer des supports horizontaux et poser des matériaux d'interposition sous revêtement de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité et acoustique/phonique ? Aménager en rénovation des pièces en vue de les rendre accessibles en respectant le confort d'usage ; ? Poser des revêtements céramiques et assimilés collés aux sols intégrant des accessoires associés ; ? Poser des dalles céramiques sur plots intégrant des accessoires associés. Module 3 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés : ? Réceptionner et poser des matériaux d'interposition sous chape de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique/phonique ; ? Réaliser des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires associés ; ? Sceller sur mortier de pose des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés ; ? Appliquer des chapes fluides. Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles : ? Attestation de suivi de formation R408 – Annexe 5 : Utilisation des échafaudages de pied ? Habilitation électrique (niveau B0 exécutant) ? Formation réglementaire « amiante » SS4 Matières orientées vers le professionnel : ? Communication professionnelle ? Raisonnement mathématique et scientifique ? Environnement numérique ? Prévention Sécurité

...

Parcours de formation personnalisable ?      Oui      Type de parcours      Individualisé

## Validation(s) Visée(s)

### Titre professionnel carreleur-chapiste - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

## Et après ?

### Suite de parcours

Après un Titre professionnel Carreleur chapiste il est possible d'entrer dans la via active ou de poursuivre sa formation sur un diplôme ou titre de même niveau en 1 an ou vers un diplôme ou titre de niveau supérieur, niveau 4 (ex : BP Carreleur Mosaïste, TITRE PRO Chef d'Equipe Aménagement Finitions).

## Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation          | Ville                    | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|--------------------------|------------------------|---------------|-----|-----------|
| 00430133     | du 01/09/2024 au 15/07/2025 | Morcenx-la-Nouvelle (40) | BTP CFA 40             | Non éligible  |     |           |
| 00556707     | du 01/09/2025 au 31/07/2026 | Morcenx-la-Nouvelle (40) | BTP CFA 40             | Non éligible  |     |           |
| 00648013     | du 01/09/2026 au 31/07/2027 | Morcenx-la-Nouvelle (40) | BTP CFA 40             | Non éligible  |     |           |